

2018

Rapport d'activité



Pérennisation et
développement des AMAP
en
Provence – Alpes – Côte d'Azur

SOMMAIRE

1. Les AMAP en région Provence-Alpes-Côte d'Azur	3
Rappel du concept AMAP	3
Objectifs des AMAP	4
Le développement des AMAP dans la région PROVENCE-ALPES-CÔTE d'AZUR	5
Le réseau régional Les AMAP de Provence	7
2. Missions réalisées en 2018	8
Vie associative du réseau	8
Accompagnement des AMAP (essaimage, fonctionnement)	10
Information et accompagnement des paysan·ne·s en AMAP	12
Information et sensibilisation du grand public et des amapien·ne·s sur les pratiques agricoles, sur la consommation, l'environnement et la santé	15
3. Moyens de mise en œuvre du programme d'actions	17
Les bénévoles	17
Les locaux	17
Les partenaires	18
4. Conclusion	19

1. Les AMAP en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rappel du concept AMAP

Le concept AMAP¹ (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) repose sur un partenariat entre un·e agriculteur·trice et chaque membre d'un groupe de citoyen·ne·s, fondé sur la proximité, la solidarité, l'équité, la transparence et la confiance, la convivialité, la qualité des aliments.

Le fonctionnement d'une AMAP est le suivant :

- Chaque consomm·acteur·trice (que nous nommons amapien·ne) achète à l'avance une part de récolte à un·e agriculteur·trice sur une saison déterminée.
- En retour, le·dit·la·dite agriculteur·trice s'engage à fournir périodiquement à un prix fixe et constant, **des aliments de qualité en respectant la Charte des AMAP-**

Il s'agit bien d'un partenariat et non d'un simple contrat. La solidarité des amapien·ne·s se manifeste par leur engagement économique et financier, qui permet un partage des risques liés à l'activité agricole : le·la paysan·ne, tout en s'engageant dans une démarche respectueuse de l'environnement et de l'agriculture paysanne, a la garantie de vendre ses denrées (ce qui limite l'incertitude liée au risque de surproduction) et d'une solidarité du groupe d'amapien·ne·s en cas d'imprévus (mauvaise récolte, intempéries, invasion de nuisibles ou de rongeurs, etc.). La clé de voûte du système est donc le rapport de confiance s'instaurant entre les deux parties, et bien sûr le respect de la Charte des AMAP.

Les AMAP se situent donc dans le champ de l'éducation populaire. Elles s'inscrivent dans un mouvement plus large, celui de « la consommation éthique et responsable ».

1

AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) marque déposée auprès de l'INPI depuis 2003 par Alliance Provence et qui a fait l'objet d'une transmission au MIRAMAP (Mouvement Inter-Régional des AMAP), en 2014

Objectifs des AMAP

Le concept AMAP repose donc sur un partenariat entre des agriculteur·trice·s et des amapien·ne·s fondé sur plusieurs valeurs affirmées :

- **le soutien à une agriculture de proximité respectueuse de l'environnement : souveraineté alimentaire des territoires, pérennisation des fermes paysannes de dimension humaine** (sécurité économique et financière) ;
- **la préservation de l'environnement** : agro-écologie ou agriculture biologique, biodiversité, circuits courts et directs, maintien des terres fertiles, gestion des ressources ;
- un commerce équitable Nord-Nord entre agriculteur·trice·s et consommateur·trice·s, un **renforcement du lien social**, la **solidarité entre amapien·ne·s et paysan·ne·s** ;
- un **renforcement du lien entre la ville et la campagne** ;
- **une alimentation de qualité** : aliments frais et sains, diversifiés, avec une traçabilité affirmée et promouvant le goût.

Ces valeurs et ce modèle de partenariat distinguent les AMAP des formes de paniers qui se développent sur la région et sur Internet.

Le développement des AMAP dans la région PROVENCE-ALPES-CÔTE d'AZUR

Dix-sept ans après la création de la première AMAP de France à Aubagne (13), la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est toujours située au cœur du développement des AMAP pour les raisons suivantes :

- La région est toujours, et depuis le début, à la tête de la vitalité des AMAP en France ;
- Au vu des problématiques agricoles auxquelles la région est confrontée (disparition des terres agricoles, urbanisation rapide, sécheresses et inondations, etc.), la viabilité du concept AMAP tend à être perçue par la profession agricole et par les citoyen·ne·s comme un moyen de préserver une agriculture vivante respectueuse de l'environnement.

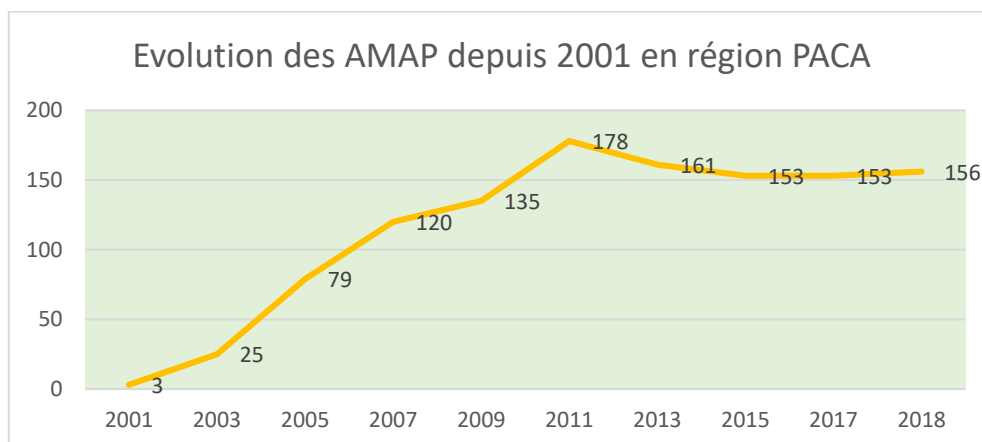
Le mouvement des AMAP a connu une croissance exponentielle jusqu'en 2012 et devient pérenne maintenant. Les AMAP ont par ailleurs ouvert la voie à d'autres systèmes de commercialisation en circuits courts avec un engagement moindre des consommateur·trice·s. Pour autant, avec plus de 150 AMAP recensées dans la région², le mouvement continue de montrer qu'il est une alternative crédible et pas seulement un produit de niche ou issu d'un effet de mode.

De nouvelles tendances se dessinent depuis quelques années :

- La multiplication de petits groupes de 20 à 30 amapien·ne·s
- Une diversification croissante du contenu des paniers, grâce à l'offre de paysan·ne·s de divers horizons, dans le système AMAP : œufs, volailles, viande de bœuf, d'agneau ou de veau, poissons, miel, fruits et jus de fruits, huile d'olive, fromage, pain...
- Le renouvellement des générations de consomm·acteur·trice·s dans les AMAP : les jeunes familles sont de plus en plus nombreuses à entrer en AMAP dans un souci d'alimenter les futures mamans, les enfants et toute la famille, avec des aliments sains, locaux et de saison.

² 150 AMAP recensées dans la Région, plus de 2000 AMAP en France (source MIRAMAP)

➤ Evolution quantitative des AMAP :



➤ Répartition et évolution par département :

Nombre d'AMAP recensées par département de 2003 à 2018

Année	13	04	05	06	83	84	Total
2003	11	0	1	1	12	0	25
2005	34	4	4	8	24	5	79
2007	56	4	4	17	32	7	120
2009	60	5	6	18	33	13	135
2011	75	8	11	28	35	21	178
2012	83	6	11	31	32	22	185
2013	57	7	11	33	34	19	161
2014	56	8	12	33	31	19	159
2015	56	9	9	28	33	18	153
2016	54	7	9	28	33	19	150
2017	56	7	9	28	33	20	153
2018	54	7	9	31	34	21	156

En 2018, Le Mouvement des AMAP du Réseau Les AMAP de Provence regroupe :

- ✓ **85** AMAP adhérentes, sur 92 lieux de livraison
- ✓ **134** Paysan·ne·s en AMAP
- ✓ **3 938** Familles amapiennes

Le réseau régional Les AMAP de Provence

Depuis sa création en 2001, le réseau régional des AMAP, initialement *Alliance Provence*, s'est donné pour objectif de fédérer, animer et développer le réseau des AMAP de la région PACA, d'encourager les installations en agro-écologie, d'accompagner les partenariats locaux solidaires paysan·ne·s/amapien·ne·s, de mettre en œuvre une démarche d'éducation populaire sur la souveraineté alimentaire territoriale, la transition écologique, le tout en adéquation avec la Charte des AMAP. C'est ainsi qu'*Alliance Provence / Les AMAP de Provence* a contribué entre 2001 et 2018 à la création de plus de 200 AMAP sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Au terme d'une mise en difficulté économique puis d'un redressement judiciaire, la structure Alliance Provence a été cédée au MIRAMAP en 2014. Aujourd'hui, depuis le 1^{er} Octobre 2018, le réseau régional est (re)devenu une entité autonome distincte du MIRAMAP. L'association MIRAMAP a apporté sa branche régionale (établissement PACA) à l'association Les AMAP de Provence via un traité d'apport partiel d'actif. Pour rappel, l'association Les AMAP de Provence s'est créée en décembre 2017 pour préparer le transfert. Cette procédure est détaillée dans l'un des paragraphes suivants « vie associative du réseau »

2. Missions réalisées en 2018

L'objectif premier du réseau régional Les AMAP de Provence est de développer et pérenniser les AMAP en région Provence-Alpes-Côte d'Azur autour de 3 grands axes. La présentation du rapport d'activité pour l'année 2018 se décline en 4 axes :

- **Vie associative du réseau**
- **Accompagnement des AMAP (essaimage, fonctionnement) à travers des moments dédiés d'information et de formations privilégiant les méthodes d'éducation populaire, et en cohérence avec les principes et l'éthique des AMAP**
- **Information et accompagnement des paysan-ne-s en AMAP : notamment à travers les dispositifs PAYSAMAP et CAgETte. Une rencontre de la CAgETte a ainsi eu lieu le 12/05/2018**
- **Information et sensibilisation du grand public et des amapien-ne-s, en s'appuyant notamment sur des méthodes d'éducation populaire, sur les pratiques agricoles sur le maintien des agriculteurs-trices, sur la consommation, sur l'environnement et la santé**

Vie associative du réseau

Le réseau est administré par 3 paysans et 10 amapien-ne-s. Au cours de l'année 2018, il s'est réuni 6 fois. Les réunions sont alternées entre réunion physique et réunion téléphonique. Lors des rencontres physiques, il est privilégié de se rencontrer sur le lieu d'une ferme et l'ensemble des adhérents est convié à participer. Ces réunions ont pour but de faire le point sur ce qu'il se passe sur le terrain de chaque territoire et de poursuivre les actions validées en assemblée générale.

Différents chantiers ont été menés cette année :

L'un des chantiers 2018 a été **(et est toujours)** d'impliquer les paysan-ne-s à l'adhésion du réseau. Nous faisons tous partie d'un mouvement, en premier lieu régional, qui nécessite d'être soutenu et valorisé par tous ses membres. Les groupes en AMAP adhèrent et soutiennent ce mouvement, il est important que les paysan-ne-s le soutiennent aussi. Peu de paysan-ne-s adhèrent depuis quelques années, et c'est une faiblesse du réseau. Lorsqu'un-e paysan-ne entre en AMAP, il ou elle fait partie du réseau mais n'en a pas forcément conscience. Afin de plus communiquer et de les

sensibiliser, deux supports ont été créés pour améliorer la récolte des cotisations des paysannes et paysans, et ainsi, augmenter le taux d'adhésion :

- un **kit cotisation** comprenant 3 fiches explicitant le contexte de la campagne 2018 en rappelant les enjeux et objectifs associés aux adhésions, et lien avec la Charte des AMAP ; un argumentaire pour expliquer ce qu'a permis la cotisation des adhérent·e·s sur les deux dernières années ; et les étapes de la diffusion du kit.
- un **support de communication** pour chaque paysanne et paysan adhérent·e à l'association, que nous conseillons d'afficher au moment de la livraison en AMAP. Le but de ce support est de le mettre en avant auprès des AMAP, durant les temps de livraison pour mieux identifier le lien au réseau. Le visuel a été travaillé en 2018 et sera finalisé et distribué à chaque adhérent·e paysan·ne en 2019.



Grâce notamment à l'appui des référents d'AMAP, on observe une **augmentation de 25% des cotisations paysan·ne·s** par rapport à l'année dernière. Ce chiffre reste tout de même faible, mais pour le réseau cette augmentation est encourageante.

Dans la poursuite de l'assemblée constitutive de 2017, un groupe de travail composé de membres du Collectif, a travaillé sur le **règlement intérieur** pour compléter les Statuts de l'association. Après plusieurs réunions, il a été finalisé et validé lors de l'assemblée générale du 29 septembre 2018.

De plus, comme indiqué un peu plus haut, un **traité d'apport partiel d'actif** a été rédigé entre le MIRAMAP et Les AMAP de Provence, afin de transférer l'actif et le passif de la branche d'activité régionale Les AMAP de Provence, réseau régional du MIRAMAP.

Rappel des faits chronologiquement à l'époque d'Alliance Provence :

En novembre 2013, une déclaration de cessation de paiements a été envoyée au Tribunal de Grande Instance de Tarascon et une procédure de redressement judiciaire a été ouverte le 14 novembre 2013.

En octobre 2014, le MIRAMAP a déposé une offre de rachat de l'association Alliance Provence.

En novembre 2014, le Tribunal de Grande Instance de Tarascon a accepté le plan de cession du MIRAMAP et le 14 novembre 2014, Alliance Provence devient Les AMAP de Provence, réseau régional du MIRAMAP, entité intégrée à l'association MIRAMAP.

Depuis le 1^{er} octobre 2018, le réseau Les AMAP de Provence a repris l'animation du réseau régional des AMAP en PACA ainsi que la salariée sur un contrat de 28h.

Accompagnement des AMAP (essaimage, fonctionnement)

Le réseau *Les AMAP de Provence* a vocation à accompagner les citoyen-ne-s et organisations désirant créer de nouvelles AMAP. Chaque année, de nombreux citoyen-ne-s s'intéressent aux alternatives économiques et s'interrogent de plus en plus sur la provenance et la qualité de ce qui arrive dans leur assiette. Aujourd'hui, les AMAP sont à un tournant important et la pertinence initiale du modèle n'est plus à démontrer. C'est pourquoi chaque année, des AMAP naissent et le réseau les accompagne tout au long de leur création et dans la mise en place de leur(s) partenariat(s). Pour faire connaître le modèle des AMAP et pour accompagner les personnes désireuses de créer un nouveau groupe, le réseau met en place des réunions d'informations avec les citoyen-ne-s afin de présenter les actions du réseau et de mieux les orienter dans la suite de leur projet.

En 2018, **2 réunions d'informations** ont eu lieu à Bandol (83) et à Ventabren (13) et ont permis de **déboucher sur deux créations d'AMAP** : l'AMAP de Bandol (83) et l'AMAP Le Panier des Vences (13).

Le département des Alpes-Maritimes (06) est en forte croissance, avec la **création de 3 nouvelles AMAP** : l'AMAP Saint Laurent du Var, l'AMAP Villefranche-sur-Mer et l'AMAP Cannes Lérins.

Accompagner les groupes d'amapien-ne-s déjà existants, fait également partie d'une des missions du réseau régional. Le réseau continue d'apporter les informations aux amapien-ne-s : nouveaux contrats, réponse à des questions diverses (aspects juridiques, sanitaires, organisationnels de la vie d'une AMAP), organisation de rencontres inter-AMAP sur les différents territoires de PACA.

Ainsi, en 2018, nous avons répondu à plus de 90 sollicitations de la part des AMAP dans toute la Région PACA, concernant des informations de suivi, de mise en contacts, des informations diverses...

De plus, le réseau a renoué ses liens avec B.A.BALEX, association engagée dans l'Economie Sociale et Solidaire « dont l'objet social est la promotion de la Citoyenneté par l'appropriation du Droit ». En lien avec Alima El Bajnoui de B.A.BALEX, le 4 juillet 2018 une rencontre a eu lieu, sur la ferme du maraîcher et paysan-conseil Jérôme LAPLANE à Roquevaire (13), pour échanger autour

de questions juridiques posées par les AMAP. Pour ce **premier atelier juridique**, les thèmes tournaient autour : du règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), l'assimilation à de la vente au déballage ou autre, inadaptée au contexte AMAP (regroupée avec le thème des groupements d'achat), l'hygiène et les aspects sanitaires, les prêts et dons d'associations AMAP à des paysan·ne·s, la comptabilité des paysan·ne·s, la publicité et la communication, et pour finir la vente en AMAP.

Une fiche synthétique a été réalisée en rappelant le cadre légal, tout en prenant en compte l'éthique de la Charte des AMAP. Cet atelier a été apprécié par l'ensemble des participant·e·s et sera renouvelé en 2019.

Par ailleurs, si une partie des AMAP parvient à maintenir une dynamique de groupe particulièrement efficace et créative, certaines ne parviennent pas à mobiliser un groupe de bénévoles conséquent pour mener tous les projets et organiser tous les événements qu'elles voudraient. Des outils de gestion aux supports de communication, de nombreuses bonnes pratiques et documents modèles existent et peuvent être sources de partages d'expériences, d'échanges de solutions, afin d'apporter certaines clés de réussite aux AMAP sont mis à disposition par le réseau.

Il est difficile d'aller à la rencontre de toutes les AMAP en PACA, mais le réseau essaye chaque année d'en rencontrer quelques-unes. Au cours de l'année 2018, il est allé à la rencontre de :

- L'AMAP de l'Etang à Vitrolles (13)
- L'AMAP du Centaure à Marseille (13)
- L'AMAP Cé kan kon va ou à Aubagne (13)
- L'AMAP de la Grande Bastide à Villelaure (84)
- L'AMAP à Vapeur et l'AMAP Libre Terre à Avignon (84)
- L'AMAP du Beausset au Beausset (83)
- L'AMAP du Cauron à Nans les Pins et Rougiers (83)

Des rencontres d'AMAP ont eu lieu au cours de l'année 2018 :

- ✓ 1 dans les Bouches-du-Rhône
- ✓ 1 dans le Var
- ✓ 2 dans le Vaucluse, en lien avec le Collectif Sauve qui Poule

Ces moments privilégiés avec des amapien·ne·s d'un même territoire sont une source de richesse pour le réseau qui capitalise les bonnes expériences. Les réunions inter-AMAP sont ainsi l'occasion

d'échanger sur les pratiques en AMAP, de coordonner les actions de communication sur un territoire, de voir quels sont les besoins du terrain.

Information et accompagnement des paysan-ne-s en AMAP

Parce que les paysan-ne-s sont le socle du modèle AMAP, il est fondamental pour le réseau régional de mettre leurs préoccupations et leurs besoins au centre de son action et de ses projets. Plus de 400 paysan-ne-s de la région sont aujourd'hui engagé-e-s dans des partenariats AMAP. Notre système, initialement centré sur le maraîchage, a su s'ouvrir à d'autres agriculteur-trice-s et éleveur-se-s. Bien que les maraîcher-e-s restent les plus nombreux-euses au sein de notre réseau et sont perçu-e-s comme le cœur du partenariat AMAP, les paysan-ne-s des autres filières (fruits, viande, œufs, miel, plantes aromatiques, etc.) s'y intègrent de mieux en mieux. Le Collectif *Les AMAP de Provence* doit donc mettre en œuvre les conditions qui permettront aux paysan-ne-s de chacune de ces filières de trouver le partenariat AMAP adapté, et de bénéficier des mêmes conditions d'engagement, de solidarité et d'équité.

Dans cette optique, depuis 2015, **le réseau *Les AMAP de Provence* a accompagné la formalisation d'un réseau de « paysans-conseils » et de « paysannes-conseils » dont le but est d'accompagner l'installation et la pérennisation de fermes en AMAP, d'aider les paysan-ne-s à fournir des paniers satisfaisants à leurs amapien-ne-s et leur permettant de vivre dignement, en mettant l'accent sur les fondamentaux du mouvement des AMAP – éthique, valeurs et Charte – et en proposant divers outils et expériences personnelles.**

Aujourd'hui, PAYSAMAP est composé de **27 paysans-conseils et paysannes-conseils en AMAP** (18 en 2015), qui sont **reconnu-e-s par la profession pour leurs compétences, tant techniques que pédagogiques.**

En 2018, PAYSAMAP est intervenu dans la mise en œuvre de visite d'accueil des futurs paysan-ne-s en AMAP ou des paysan-ne-s déjà en AMAP :

→ **3 visites de ferme auprès de nouveaux paysan-ne-s en AMAP ont été réalisées**

- Le 13 janvier 2018 s'est déroulée la visite de la chèvrerie de Valbonne (06), d'Emmanuel et Françoise DURST, avec Denis CAREL, paysan-conseil chevrier dans le Var, et des amapiennes et amapiens des AMAP de Garbejaire et de Bio Antiboise.
- Le 10 février 2018, c'était chez Souad GUESMI, éleveuse ovine, à Plan d'Aups Sainte-Baume (83).

- Et le 15 septembre 2018, c'est la petite ferme de Péone installée à Valberg (06) qui a été visitée avec Denis CAREL et des référent·e·s de l'AMAP Les Paniers de nos Campagnes à Mouans Sartoux.

➔ 1 Système d'Evaluation Participative (SEP) du maraîcher Julien ROSTAN et de ses groupes :



Le 8 septembre 2018, Jérôme LAPLANE, paysan-conseil maraîcher, accompagné des amapien·ne·s conseils (membres de la CAgETte*): Nathalie TONNELIER, Claudine LÉHON et André LOPEZ, ainsi qu'un groupe de référent·e·s amapien·ne·s des AMAP Bio Antiboise, Bio-t-AMAP, AMAP de Garbejaire et AMAP d'Antipolis, se sont retrouvés autour de la ferme de Julien ROSTAN, maraîcher à Cannes (06). Cette

visite a permis de faire le point sur ses partenariats d'AMAP et d'identifier quelques difficultés.

*La **CAgETte** est la Commission Agricole et Ethique de l'association Les AMAP de Provence. Composée d'amapiennes, amapiens, paysannes et paysans du réseau, elle est un lieu d'échange et de délibération autour de situations rencontrées par les AMAP en lien avec l'éthique de la Charte des AMAP, de besoins de conseils, d'éclaircissements, d'interventions, d'évaluations participatives, médiations, etc. Les membres de la CAgETte souhaitent développer un cycle de rencontres dans les différents territoires de la Région pour plus de visibilité de ses actions, et pour augmenter le nombre de bénévoles impliqués au service de la pérennisation des AMAP et de leurs réseaux.

L'une des valeurs véhiculées dans la Charte des AMAP, est entre autre la solidarité des amapien·ne·s envers le·s paysan·ne·s en AMAP. Une nouvelle fois les amapien·ne·s l'ont démontré au cours de l'année 2018. Deux cagnottes solidaires ont été créées pour soutenir :

- 1) **La ferme de Jérôme LAPLANE** : face aux aléas climatiques et à la nouvelle réglementation des services vétérinaires, l'AMAP de Croquevert a proposé à toutes les familles en partenariat AMAP avec Jérôme de soutenir leur paysan commun dans ses difficultés en lui avançant de la trésorerie.
- 2) **Le maraîcher Éric BARRIERE** situé à Mallemort (13) : une cave enterrée pour stocker des légumes racines a été réalisée grâce aux adhérents de l'AMAP Paniers de Saison.

Participation aux dynamiques inter-réseaux :

En 2018 *Les AMAP de Provence* a continué à participer à différentes journées d'échanges auprès de nos partenaires :

- 6 février 2018 : atelier de cartographie des acteurs de l'alimentation organisé par l'ADEAR 05
- 1 juin 2018 : rencontre éleveurs-mangeurs dans le sud de la Drôme, co-organisée en partenariat avec le réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes, Les AMAP de Provence et Sauve qui Poule
- 2 juin 2018 : journée porte ouverte sur la ferme Ginouguier (AMAP des Coquins) à Tarascon (13)
- 14 juin 2018 : Comité de Pilotage d'InPACT PACA au lycée agricole Aix-Valabre (13)
- 7 septembre 2018 : participation au bilan des essais de blé bio organisé par l'ADEAR 04
- 26 septembre 2018 : présence du réseau PAYSAMAP au colloque du projet ObS-TAE présentant les résultats des collectifs lauréats de l'appel à projets CASDAR entre 2014 et 2017 (financement acquis sur le territoire **PNR de la Sainte-Baume et PNR du Luberon**).
- 15 novembre 2018 : présentation du Guide « la biosécurité pour les petits élevages de volailles » par le collectif Sauve qui Poule à Saint-Saturnin-lès-Apt (84)

Zoom sur le Projet ERASMUS Eating Craft : rencontres début mars vers Lyon puis le 7/11 en Grèce avec Urgenci, Nature et Progrès, et le MIRAMAP. En 2017, Le MIRAMAP a sollicité Les AMAP de Provence pour participer à des échanges autour des Systèmes Participatifs de Garantie (dont le Système d'Evaluation Participative des AMAP de Provence est une déclinaison). C'est ainsi qu'André Lopez en mars, puis Claudine Léhon, François Guiton et Liliane Gourgeon en novembre, ont partagé leur expérience auprès de partenaires tchèques, hongrois et grecs, souhaitant développer des AMAP dans leur pays. [Plus d'informations ici](#). En novembre avaient aussi lieu des rencontres internationales des AMAP en Grèce. Plusieurs membres des AMAP de Provence y ont participé.

Information et sensibilisation du grand public et des amapien-ne-s sur les pratiques agricoles, sur la consommation, l'environnement et la santé

L'une des missions du réseau régional est de promouvoir le système AMAP, de diffuser des informations sur le modèle, et d'intervenir dans le débat public concernant les enjeux agricoles et alimentaires. En effet, il est important de mettre en œuvre les conditions d'une meilleure compréhension des modalités d'engagement en AMAP, ainsi que des valeurs et principes qui fédèrent les groupes d'amapien-ne-s et les paysan-ne-s en AMAP.

❖ Participation à de nombreux événements locaux :

Le mouvement des AMAP a ainsi été représenté en de nombreuses occasions, lors d'événements organisés par des associations partenaires ou des manifestations agricoles et de l'ESS, parmi lesquels (liste non exhaustive) :

- 12 février : Faites Sans OGM à Avignon (84)
- 18 février : Faites Sans OGM à Cavaillon (84)
- 24 février : Première conférence d'un cycle de mini conférences organisé par l'AMAP de Sanary autour de la transition d'une agriculture conventionnelle à une agriculture biologique (83)
- 23 mars : Table ronde et assemblée générale de Bio de Provence à Châteaurenard (13)
- 14/15 avril : Festival des plantes rares à Sérignan-du-Comtat (84)
- 16 avril : Assemblée générale du GR CIVAM à Valensole (04)
- 21 avril : projection/débat du film "Zéro Phyto 100% Bio" à Avignon (84)
- 3 juin : Fête d'inauguration du Parc PNR Sainte Baume à Plan d'Aups (83)
- 16 septembre : Foire "Bio et Local c'est l'idéal" à Antibes (06)
- 23 septembre : Fête Solidar'Issole à La Roquebrussanne (83) –
- septembre : forum des associations dans plusieurs villes (13, 84, 83)
- 5 octobre : Festival du Livre à Mouans Sartoux (06)
- 6 octobre : Assemblée plénière du conseil de Parc PNR Sainte-Baume à Belgentier (83)
- 13 octobre : Fête Agriculture Paysanne du Var à Hyères (83)
- 20 octobre : Fête Agriculture Paysanne du Vaucluse à Ménerbes (84)
- 29 octobre au 2 novembre : Assises des Transitions Ecologiques et Citoyennes à Nice (06)
- 30 octobre : Forum Alimentaire et Agricole du Lubéron aux Taillades (84)
- 8 novembre : Participation Réunion la Vieille Charité à Marseille (13)
- 20 novembre : 9èmes Rencontres de l'ESS en Vaucluse : Réussir une transition agricole et alimentaire durable à Avignon (84)
- 22 novembre : 13ème Forum Installation-Transmission par la Chambre d'agriculture aux Arcs (83).
- ...

❖ Organisation d'événements locaux :

Deuxième édition de L'AGRO-PARADE, carnaval paysan sur la Canebière (13) !

Le samedi 2 juin 2018, a défilé la deuxième édition de l'AGRO-PARADE. Cette parade a réuni plus de 250 personnes qui ont défilé autour de pommes pommes girls, tomates en crinoline, poulailler fermier, fournil et jardin mobiles, brouettes potagères et autres chars paysans.

Une nouvelle fois, l'Agro-Parade a rassemblé ceux qui produisent et ceux qui mangent pour célébrer l'agriculture paysanne. Cette célébration veut porter sur la place publique un message d'espoir en faveur d'une alimentation locale de qualité, accessible à tous, et produite par des paysan-ne-s qui vivent dignement de leur métier.

Toujours autant de sourires partagés pour cet événement collectif très réussi !



❖ Participation aux dynamiques inter-réseaux :

Les AMAP de Provence participe, au sein du **MIRAMAP**, Mouvement inter-régional des AMAP, aux échanges inter-réseaux d'AMAP, permettant de travailler en collaboration sur différents thèmes. Des rencontres régulières (physiques ou téléphoniques) sont organisées afin de multiplier les échanges entre amapien-ne-s, entre paysan-ne-s en AMAP et entre salarié-e-s de réseaux.

En 2018, voici quelques temps forts :

- Création d'un site espace ressources : poursuite du chantier participatif entrepris en 2017. Le groupe de travail Espace Ressource a activement œuvré à la création du site AMAP'artage : une médiatique numérique des AMAP au service du partage et de la circulation des savoirs et savoir-faire dans le mouvement des AMAP. Le site sera mis en ligne en 2019.
- Rencontre inter-régionale avec la présence des acteurs du mouvement venus d'autres pays (GASAP bruxellois et réseau Urgenci) et rencontres nationales du Printemps d'InPACT qui se sont déroulés du 18 au 20 mai 2018. 10 organisations agricoles et rurales nationales, s'y sont retrouvées. Le MIRAMAP et les réseaux régionaux étaient de la partie pour discuter en



autre de la démocratie et transition agricole et alimentaire, échanges et propositions autour de la Politique Agricole Commune (PAC), élevage paysan, place des femmes dans l'agriculture et bien d'autres thèmes.

❖ Diffusion de Brèves et mise à jour du site internet :

En 2018, **8 Brèves** ont été rédigées et diffusées par courriel à plus de **5000 contacts** (adhérents et partenaires du réseau). Le réseau Les AMAP de Provence a souhaité **renforcer les liens entre le réseau régional et les adhérents**. Ces *Brèves* permettent de communiquer sur les actions du réseau, mais aussi sur celles de nos partenaires. Leurs diffusions participent aussi, par certains articles, à l'engagement d'éducation populaire de la Charte des AMAP.

La mise en œuvre de la communication du réseau passe également par le biais du **site internet** : www.lesamapdeprovence.org. Malgré une version qui demande à être améliorée, les informations de notre site internet sont régulièrement mises à jour, notamment, les modifications intervenues au sein des AMAP adhérentes. Nous continuons petit à petit à travailler sur sa refonte afin que les informations soient plus faciles d'accès et beaucoup plus fluides **car c'est un outil performant de communication et de promotion**.

3. Moyens de mise en œuvre du programme d'actions

Les bénévoles

Le collectif *Les AMAP de Provence* peut s'appuyer sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et sur un réseau d'une bonne centaine de bénévoles engagé-e-s. Les bénévoles les plus investi-e-s se répartissent au sein du Collectif, de la CAgETte (Commission Agricole et Ethique), de la Commission communication, du réseau PAYSAMAP des paysans-conseils et des paysannes-conseils, des Inter-AMAP locales composées à la fois d'amapien-ne-s et de paysan-ne-s.

Les locaux

Les locaux se situent à Orgon (siège Les AMAP de Provence).

Les partenaires

Les partenariats se situent à différents niveaux : avec les collectivités locales, CDVA, DREAL, DIRECCTE, avec les organisations professionnelles agricoles, les lycées agricoles, les CFPPA, les MFR (pour l'accompagnement des paysan-ne-s, la diffusion des références technico-économiques, etc.), avec des associations de consommateur·trice-s et de défense de l'environnement.

- *Partenariats institutionnels*

Ces partenariats s'expriment par l'aide financière apportée par ces institutions. Malgré une baisse des financements publics, nous avons eu le soutien du service Agriculture du Conseil Régional, qui depuis 2001 a été déterminant pour le développement des AMAP dans la région. En 2017, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, étaient également présents à nos côtés.

Ces partenariats se concrétisent également sur le plan politique, par la défense de certaines valeurs communes : économie solidaire et développement durable, maintien des terres fertiles, soutien à l'agriculture de proximité...

- *Partenariats avec des organisations professionnelles dans le domaine agricole*

Des rapprochements ont été engagés avec les techniciens en Agriculture Biologique de certaines Chambres d'Agriculture comme celle des Hautes-Alpes, ainsi qu'avec le syndicat des Jeunes Agriculteurs comme celui des Alpes-Maritimes dans le cadre d'un partenariat sur le PAI (Point Accueil Installation).

Nous sommes perpétuellement en contact avec nos partenaires (*Urgenci, Terre de Liens Provence-Alpes-Côte d'Azur, Solidarité Paysans*) et surtout avec *Bio Provence* et les Agribio départementaux, l'*ARDEAR* et les *ADEAR* départementales, le *FRCIVAM Provence-Alpes-Côte d'Azur*, les *Confédérations Paysannes*, les *Paniers Marseillais*, notamment au travers du pôle InPACT PACA. Par ailleurs, la multiplication des réseaux d'AMAP régionaux et la mise en lien et mutualisation assurée par le *MIRAMAP* (Mouvement Inter-Régional des AMAP) nous permet d'échanger continuellement avec les salarié-e-s des structures les plus proches de nous, en termes d'objet associatif et de missions au quotidien.

4. Conclusion

Aujourd'hui, les **Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne** sont fortes de seize années d'expérimentation, d'expériences et de mutualisation de ce partenariat solidaire et engagé entre les paysan·ne·s et les consommateur·trice·s.

Les **AMAP** sont l'emblème d'un mouvement citoyen largement reconnu, œuvrant en faveur d'une reprise en main, par les citoyen·ne·s et les paysan·ne·s, d'un besoin vital : manger.

L'ambition de refuser d'abdiquer le contrôle de l'ensemble de la filière de l'alimentation prend depuis quelques années une ampleur enthousiasmante, et la montée en puissance des AMAP en est un exemple. Cela montre que, dans le contexte actuel de crise économique, sociale et environnementale, les **AMAP** peuvent apporter de réelles solutions aux difficultés que traversent les paysan·ne·s et les citoyen·ne·s.

En effet, grâce notamment aux AMAP, à leurs réseaux locaux et à leurs partenaires, il est possible de se nourrir localement, sainement et à prix constant, de vivre décemment de son métier de paysan·ne, d'entretenir des liens de proximité et de contribuer au travers de sa consommation à la préservation des terres agricoles. Il est également possible de participer à l'émergence d'une agriculture agro-écologique et au maintien d'un système d'alimentation alternatif aux circuits classiques, peu respectueux des valeurs qui sont celles du Mouvement des AMAP : développement durable, solidarité, équité, respect de la Nature, du climat, des animaux et de l'être humain.

L'utilité sociale des AMAP n'est donc plus à prouver, mais leur capacité à évoluer avec la société, de rester à la hauteur de leurs ambitions et des besoins des citoyen·e·s, de résister aux dérives mercantiles et consuméristes qui se servent de ce modèle, représente un réel défi quotidien.

Par ses différentes actions, le réseau régional *Les AMAP de Provence*, avec le soutien de ses différents partenaires, contribue à développer et faire connaître les AMAP, participe à la cohérence éthique et opérationnelle d'un mouvement aujourd'hui local, régional et national, œuvre comme levier à l'éducation populaire sur les thèmes de l'alimentation durable et de l'agriculture paysanne et contribue au développement d'une agriculture agro-écologique durable.

Nous remercions nos différents partenaires financiers en 2018 :



TERRITOIRE
PAYS D'AUBAGNE
ET DE L'ÉTOILE

